



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le huit avril à vingt heures trente,  
Les membres du comité syndical du Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud se sont réunis à la salle du Jardin Public au Groupe Milon à SEGRE sur la convocation individuelle qui leur a été adressée le 26 mars 2015 par Monsieur Joël RONCIN et sous sa présidence.

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
ANDIGNE	DAILLET Alain	Adjoint au maire	*			LAMBERT Ingrid	Conseillère municipale			*
ARMAILLE	MAHOT Marcel	Adjoint au maire	*			GAULTIER Bernard	Maire			*
AVIRE	JAMES Marie-Agnès	Maire Vice-présidente S.B.O.S.	*			GASTINEAU Christophe	Adjoint au maire			*
BOUILLE MENARD	COLAS Laurent	Conseiller municipal	*			LAMBERT Thierry	Conseiller municipal			*
BOURG L'EVEQUE	BOURGET Boris	Conseiller municipal			*	MEHAY Didier	Conseiller municipal			*
BRAIN SUR LONGUENEE	DUBOSCLARD Hervé	Adjoint au maire		*		WEITZ Anne	Conseillère municipale			*
CARBAY	Van der SCHAEGH Bernard	Conseiller municipal			*	BERNIER Patrice	Adjoint au maire	*		*
CHALLAIN LA POTHERIE	FAURE Dominique	Maire		*		DUMONT Eugène	Adjoint au maire	*		
CHAMBELLAY	ROULLOIS Vincent	Conseiller municipal		*		TEMPLIER Aurélien	Conseiller municipal		*	
CHATELAIS	HUREL Philippe	Adjoint au maire		*		GRÖSCHNER Birgit	Conseillère municipale	*		
CHAZE HENRY						MOREL Daniel	/	*		
CHAZE SUR ARGOS	SAGET Bertrand	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			VITOUR Cyril	Conseiller municipal			*
COMBREE	MONNIER Jérémie	Adjoint au maire			*	PASSELANDE Jacques	Conseiller municipal			*
GENE	JOUBERT Jean-Paul	/	*			FREULON Stéphane	Conseiller municipal		*	
GREZ NEUVILLE	AUBERT Mickaël	Conseiller municipal		*		BARANGER Maxime	Conseiller municipal	*		
GRUGE L'HOPITAL	DELAHAYE Christian	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			POINSON Arthur	Conseiller municipal	*		
JUIGNE DES MOUTIERS	VIAUD Alain	Conseiller municipal		*		GUENARD Jérôme	Conseiller municipal			*
L'HOTELLERIE DE FLEE	BEAUCHET Mélanie	Conseillère municipale			*	CROCHETET Benoît	Conseiller municipal	*		
LA CHAPELLE HULLIN	ALUSSE Didier	Conseiller municipal			*	LIOPE Jacky	Conseiller municipal			*
LA CHAPELLE SUR OUDON	BEAUMONT Jean-Pierre	Adjoint au maire	*			JAMET Guillaume	Conseiller municipal			*
LA FERRIERE DE FLEE	PERROIS Christian	Conseiller municipal	*			GAUGAIN Atimad	Conseillère municipale			*
LA JAILLE YVON	LEBRETON Bruno	Conseiller municipal			*	LANOUE David	Conseiller municipal			*
LA POUZEZ	PORCHER Philippe	Conseiller municipal			*	BARBOT Jean-Yves				*
LA PREVIERE	GAULTIER Denis	Adjoint au maire		*		FRANCOIS Didier	Conseiller municipal			*
LE BOURG D'IRE	BOULTOUREAU Hubert	Maire Vice-président S.B.O.S.	*			GEMIN Yannis	Conseiller municipal			*
LE LION D'ANGERS	SAULOUP Hugues	Conseiller municipal	*			DAVID Arnaud	Conseiller municipal			*
LE TREMBLAY	GOHIER Patrick	Conseiller municipal			*	CADEAU Stéphane	Conseiller municipal			*
LOIRE	HAMARD Benoît	Conseiller municipal			*	GAUDIN Jérôme	Conseiller municipal		*	
LOUVAINES	LARDEUX Dominique	Adjoint au maire	*			GAUTTIER Jérôme	Adjoint au maire			*
MARANS	SEJOURNE Serge	Maire			*	BOUE Gilbert	Adjoint au maire	*		
MONTGUILLON	RONCIN Joël	Maire Président S.B.O.S.	*			GELU Daniel	Conseiller municipal	*		

COMMUNE	TITULAIRE					SUPPLEANT				
	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM PRENOM	FONCTION	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
MONTREUIL SUR MAINE	RICHARD Noël	Conseiller municipal	*			VIGNAIS Vincent	Adjoint au maire			*
NOELLET	DUPONT Sylvain	Conseiller municipal			*	SUREAU Anita	Conseillère municipale			*
NOYANT LA GRAVOYERE	DUMONT Jean-Yves	Conseiller municipal Vice-président S.B.O.S.		*		BESNIER Michel	Conseiller municipal			*
NYOISEAU	LORENZI Mariette	Maire		*		<b>CHEVALIER Jean</b>	<b>Adjoint au maire</b>	*		
POUANCE	ROUSSEZ Olivier	Conseiller municipal			*	BRILLET Dominique	Conseiller municipal			*
ST MARTIN DU BOIS	LAIZE René	Conseiller municipal		*		<b>PELTIER Nicolas</b>	<b>Adjoint au maire</b>	*		
ST MICHEL ET CHANVEAUX	HAMARD Germain	Adjoint au maire	*			PHILIPPEAU Anthony	Conseiller municipal		*	
ST SAUVEUR DE FLEE	GIBOIRE Frédéric	Conseiller municipal	*			BOULLIER Nadia	Conseillère municipale			*
STE GEMMES D'ANDIGNE	COUE Henri	Conseiller municipal	*			CERISIER Isabelle	Conseillère municipale		*	
SEGRE	BAGOUET Alain	Vice-président S.B.O.S.	*			GRIMAUD Gilles	Maire			*
SOUDAN	GAULTIER Pascal	Adjoint au maire	*			DOUAUD Bernard	Maire		*	
VERGONNES	DELAUNAY Jean-Marie	Conseiller municipal			*	NOEL Didier	Conseiller municipal			*
VERN D'ANJOU	MOUSSEAU Arnaud	Conseiller municipal	*			BERTHELOT Patrice	Adjoint au maire	*		
VILLEPOT	BRUNEAU Jean-Luc	Conseiller municipal			*	PASSET Gérard	Conseiller municipal			*

(En gras : suppléant votant)

Les délégués présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Comité Syndical. Monsieur JOUBERT Jean-Paul, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

Nombre de délégués en exercice : 45 titulaires ; 45 suppléants  
 Nombre de délégués qui assistent à la séance : 20 titulaires ; 11 suppléants  
 Nombres de délégués Votants : 28 20 titulaires 8 suppléants

Le compte-rendu sommaire du 8 avril 2015 a été affiché à la mairie de Segré le 13 avril 2015, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



## Ordre du jour :

### **Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2014**

#### **1. Point administratifs**

- 1.1. Vote du compte de gestion 2014
- 1.2. Vote du compte administratif 2014
- 1.3. Affectation des résultats 2014
- 1.4. Décisions modificatives au budget 2015
- 1.5. Présentation du rapport d'activités 2014
- 1.6. Affaire CELIA
- 1.7. Modification du tableau des effectifs
- 1.8. Décisions prises par le Président

#### **2. Points techniques**

- 2.1. Fête de la nature dans la vallée du Misengrain
- 2.2. Moulin de Châtelais
- 2.3. Avenant au C.R.B.V.
- 2.4. Lutte contre les espèces végétales invasives
- 2.5. Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin
- 2.6. Organisation des commissions géographiques
- 2.7. Présentation de l'avancement du stage sur les mares
- 2.8. Bilan du suivi sur le ruisseau de la Nymphé et propositions

### 3. Point sur les études et travaux en cours

### 4. Informations diverses

### 5. Questions diverses



#### **Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2014**

En préambule, Monsieur Joël RONCIN regrette que le Syndicat de Pays se réunisse le même soir que le S.B.O.S. Les dates sont pourtant fixées depuis longtemps.

Monsieur Joël RONCIN rappelle que le compte rendu est disponible sur [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) rubrique accès réservé.

**VOTE : unanimité**

#### **1. POINT ADMINISTRATIF**

##### **1.1 Vote du compte de gestion 2014**

Madame Marie-Agnès JAMES présente le compte de gestion. Il est conforme au compte administratif.

**Intitulé de la décision : Pour le compte de gestion**

**VOTE : unanimité**

##### **1.2 Vote du compte administratif 2014**

Madame Marie-Agnès JAMES présente le compte administratif. :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
377 787,09 €	429 159,72 €	175 116,36 €	163 120,63 €
<b>Excédent de 51 372,63 €</b>		<b>Déficit de 11 995,73 €</b>	

- Fonctionnement

Monsieur Dominique LARDEUX demande des compléments concernant les dépenses des structures extérieures qui font monter le budget.

Madame Régine TIELEGUINE répond que le S.B.O.S. supporte historiquement les contrats (photocopieuse, machine à affranchir, serveur ...) mais le matériel est partagé avec d'autres structures.

- Investissement

Monsieur Joël RONCIN souligne le fait qu'il y a beaucoup de subventions de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Cela est lié à des fins de programmes. Il y a un décalage dans le temps.

Monsieur Joël RONCIN sort de la salle préalablement au vote.

Madame Marie-Agnès JAMES prend la Présidence de la séance.

Il n'y a pas de remarques particulières.

Nombre de présents : 30      Nombre de votants : 27

**Intitulé de la décision : Pour le compte administratif**

**VOTE : unanimité**

Monsieur Joël RONCIN reprend la Présidence de la séance.

### **1.3 Affectation des résultats 2014**

Après avoir entendu le compte administratif 2014, les membres du comité syndical statuent sur l'affectation du résultat de l'exercice 2014.

**Intitulé de la décision : Pour l'affectation des résultats**

**VOTE : unanimité**

### **1.4 Décisions modificatives au budget 2015**

Madame Régine TIELEGUINE présente les décisions modificatives.

Les résultats sont repris ainsi que des restes à réaliser en recettes et en dépenses.

**Intitulé de la décision : Pour les décisions modificatives**

**VOTE : unanimité**

### **1.5 Présentation du rapport d'activités 2014**

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le rapport d'activités.

Il sera diffusé à l'ensemble des communes. Il est également prévu de transmettre une version agrémentée de photos au format « powerpoint » afin de faciliter la présentation aux conseils municipaux.

**Intitulé de la décision : Pour le rapport d'activités 2014**

**VOTE : unanimité**

### **1.6 Affaire CELIA**

Monsieur Alain BAGOUET informe que l'arrêt rendu par la Cour d'appel d'Angers confirme l'intégralité du jugement du Tribunal correctionnel de LAVAL.

Monsieur Alain BAGOUET dit que c'est une bonne nouvelle. Cela permettra de faire des travaux même si on n'a pas suffisamment de subvention.

Monsieur Alain BAGOUET ajoute que CELIA s'est pourvu en cassation.

Monsieur Alain BAGOUET estime qu'ils n'ont pas d'éléments suffisants.

### **1.7 Modification du tableau des effectifs**

Monsieur Joël RONCIN informe que le contrat à durée déterminée de 1 an d'Anthony Saudubois arrive bientôt à échéance. Compte tenu de la qualité de son travail, les Vice-présidents proposent de le nommer adjoint technique territorial. Dans un premier temps, il sera stagiaire pour une durée de 1 an.

Il convient donc de modifier le tableau des effectifs.

**Intitulé de la décision : Pour la création du poste d'adjoint technique à temps non complet**

**VOTE : unanimité**

### **1.8 Décisions prises par le Président**

Monsieur Joël RONCIN donne lecture des décisions prises depuis la dernière réunion :

- Travaux de restauration de l'Oudon – LAMARCHE Vincent pour un montant de 2 649,60 €
- Entretien des rives sur l'Oudon, intervention pour compte de tiers – ASDIES pour un montant de 2 500 €
- Impression des cartes de vœux 2015 – BLEU PLATINE pour un montant de 213,60 €
- Fêtes et cérémonies – GAMM VERT pour un montant de 90 €
- Intervention sur l'ouvrage de Moulin Basset – MGS pour un montant de 96 €
- Fournitures de chantier – HEULIN ROUSSEAU pour un montant de 111,66 €
- Fêtes et cérémonies – LA MAIE D'ANTANT pour un montant de 70,05 €

- Repas bureau – CREPERIE SAINT BLAISE pour un montant de 462,63 €
- Fournitures pour machine à affranchir – ABPOST pour un montant de 310,56 € (partagé)
- Spot radio pour la fête de la nature Misengrain – OXYGENE RADIO pour un montant de 651,60 €
- Déplacement photocopieur – PREMIUM pour un montant de 313,20 € (partagé)
- Parution dans le Rat des Champs – IMPRIMERIE BLEU PLATINE pour un montant de 216 €

### **Décision de bureau**

- Indemnité de conseil allouée au comptable

Monsieur Joël RONCIN indique que le Bureau a décidé de porter le taux d'indemnité de conseil allouée au comptable à hauteur de 75 %.

Il s'agit d'une démarche menée au niveau du Pays. C'est une manière de réagir par rapport aux baisses des dotations de l'Etat.

Monsieur Jean-Pierre BEAUMONT souligne l'augmentation du budget fêtes et cérémonies et demande si le repas du Bureau est nécessaire compte tenu des contraintes budgétaires.

Monsieur Joël RONCIN répond qu'en 2014, le S.B.O.S. a reçu beaucoup de monde dans le cadre de la signature du C.T.M.A.

En ce qui concerne le repas du Bureau, il a lieu tous les ans à la suite d'une visite de terrain. Il s'agit d'un moment de convivialité que l'on n'a pas forcément par ailleurs.

## **2 POINTS TECHNIQUES**

### **2.1 Fête de la nature dans la vallée du Misengrain**

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le programme de la fête de la nature dans la vallée du Misengrain qui se déroulera du 9 au 13 avril. Le travail en synergie avec la C.C.R.P.C.<sup>1</sup> et l'ensemble des acteurs permet de proposer un programme riche et attractif pour le grand public.

### **2.2 Moulin de Châtelais**

Monsieur Sylvain LACÔTE fait le point de la situation et présente les plans.

Dans le cadre de l'étude pour le rétablissement de la continuité écologique sur l'Oudon, la phase Avant-projet est en cours sur le moulin de Châtelais.

Il est proposé de réaliser une rivière de contournement afin de restaurer la continuité écologique.

Monsieur Joël RONCIN explique que le déversoir du moulin de Châtelais est en très mauvais état. Un essai de colmatage a été réalisé mais les fuites sont toujours présentes.

Il y a urgence qu'il soit réparé.

Le propriétaire du moulin est acheteur, il a peur que l'ouvrage cède en cas de crue.

En effet, ce dernier souhaite produire de l'électricité. Il a donc tout intérêt à être maître des ouvrages. C'est pourquoi il veut également acheter le clapet.

Il aurait la charge de l'entretien et il s'engage à respecter le règlement en vigueur.

Monsieur Joël RONCIN ajoute que pour réaliser la rivière de contournement, il faut que le S.B.O.S. achète une parcelle de 22 ares. Cela permettra d'avoir la maîtrise de la rivière de contournement.

Le propriétaire de la parcelle est vendeur à un prix de la terre agricole.

Il sera également nécessaire d'aménager un passage pour les bovins et pour permettre l'entretien de la parcelle. Il faudra aussi aménager un abreuvoir.

Monsieur Joël RONCIN propose de vendre le déversoir et le clapet à l'euro symbolique compte tenu de leur état.

Monsieur Joël RONCIN souhaite que le propriétaire du moulin participe au financement de la rivière de contournement à hauteur de 5 %. Cela permettra d'être cohérent avec le S.B.O.N.<sup>2</sup> Ils ont en effet

<sup>1</sup> Communauté de communes de la région Pouancé-Combrée

<sup>2</sup> Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon

statué sur le même taux de participation. Cependant, en plus, le S.B.O.N. garde la main sur la gestion du clapet.

Monsieur Joël RONCIN dit que cela nous permettra d'avoir un premier exemple qui peut se passer sereinement et en concertation. Ce n'est pas le cas en Mayenne où il y a de grosses réticences.

Monsieur Joël RONCIN souhaite que le comité syndical lui donne mandat pour poursuivre la négociation sur ces bases et signer les actes notariés.

**Intitulé de la décision : Pour la solution « rivière de contournement »  
Pour le mandat du Président pour négocier sur ces bases**

**VOTE : unanimité**

### **2.3 Avenant au C.R.B.V.**

Monsieur Joël RONCIN rappelle que le C.R.B.V. (Contrat Régional de Bassin Versant) 2013/2015 est bientôt terminé. La dernière année du contrat, un avenant est possible pour réajuster les actions programmées ou en inscrire de nouvelles.

Certaines actions portées par le S.B.O.S. pourraient entrer dans le cadre de cet avenant.

Il convient de solliciter la Région des Pays de la Loire pour les actions suivantes :

- Restauration hydromorphologique de la Verzée et de ses affluents
- Restauration des zones humides
- Restauration de la continuité écologique
- Communication

**Intitulé de la décision : Pour la signature de l'avenant au C.R.B.V.**

**VOTE : unanimité**

### **2.4 Lutte contre les espèces végétales invasives**

Monsieur Sylvain LACÔTE explique que depuis 2006, le S.B.O.S. intervient efficacement pour lutter contre la Jussie et la Renouée du Japon. Il est proposé de renouveler l'opération en 2015.

Les travaux seront réalisés par l'ASDIES et PROMOTRAVAIL selon la méthode de l'arrachage manuel.

En ce qui concerne l'Elodée du Canada et la Crassule de Helms, il est proposé de maintenir le suivi.

Il convient de solliciter les partenaires financiers.

**Intitulé de la décision : Pour le programme de lutte contre les espèces végétales invasives**

**VOTE : unanimité**

### **2.5 Etude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin**

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le Moulin Colin qui est situé sur la Verzée dans la commune du Tremblay. Le propriétaire du moulin est disposé à aménager l'ouvrage pour le rendre compatible avec la continuité écologique. A l'image de ce qui se fait sur l'Oudon, il est proposé de mener une étude préalable sur cet ouvrage.

Il convient de solliciter les partenaires financiers et de signer une convention avec le propriétaire.

**Intitulé de la décision : Pour le lancement d'une étude préalable à l'aménagement du barrage du Moulin Colin**

**VOTE : unanimité**

### **2.6 Organisation des commissions géographiques**

Comme chaque année, les commissions géographiques seront organisées début avril. Les délégué(e)s ont été sollicité(e)s pour faire part de leurs observations.

Les visites se dérouleront sur le terrain en matinée. Elles seront suivies d'un repas pour poursuivre les échanges. Les commissions géographiques permettent de lister les travaux nécessaires, puis d'établir un programme à valider lors d'un prochain comité syndical.

Monsieur Sylvain LACÔTE présente le calendrier des réunions.

### **2.7 Présentation de l'avancement du stage sur les mares**

Monsieur Eric OLIVIER est en stage depuis le mois de janvier pour élaborer un programme d'action concernant les mares. Il présente l'état d'avancement de son travail.

Monsieur Bertrand SAGET signale que grâce à la nouvelle PAC, les mares vont être protégées.

Monsieur Joël RONCIN remercie Eric OLIVIER pour la qualité de son travail.

### **2.8 Bilan du suivi sur le ruisseau de la Nymphé et propositions**

Monsieur Sylvain LACÔTE informe que le suivi de la Nymphé a été réalisé en décembre 2014 en collaboration avec la Fédération départementale de la pêche. Les résultats sont très encourageants. De nombreuses frayères à truites ont été dénombrées.

Monsieur Germain HAMARD souligne le problème des hérons qui apprécient tout particulièrement les truites.

## **3 POINT SUR LES ETUDES ET TRAVAUX EN COURS**

Les travaux de restauration de l'Homée sont en cours sur la commune de Marans.

## **4 INFORMATIONS DIVERSES**

Rien à signaler

## **5 QUESTIONS DIVERSES**

Rien à signaler

Monsieur Joël RONCIN clôt la réunion à 22 h 40.

Le secrétaire de séance,  
Monsieur Jean-Paul JOUBERT